

À la « Musique vivante » – Le jazz serait-il français ?

Paul LE FLEM (*Comœdia*, vol. 20, n° 4 781, 25 janvier 1926, p. 1)

France

Paul Le Flem (1881-1984) est compositeur et critique musical. Formé à la Schola Cantorum, il y devient professeur de contrepoint jusqu'en 1939. Il est critique à *Comœdia* de 1906 à 1960. Dans cet article, il évoque notamment une thèse, que l'on retrouvera jusque dans l'*Histoire générale du jazz* d'André Cœuroy, publiée en 1943, selon laquelle non seulement le mot « jazz », mais aussi la musique elle-même, auraient une origine française.

Il s'est implanté un peu partout, le jazz. Il est même devenu national au même titre que notre hymne. Il règne au music-hall d'où il consentit à venir jusqu'à nous. Il a acquis droit de cité au faubourg, au palace, à l'apéritif-concert. Il règle les ébats chorégraphiques humbles et des plus fortunés, jetant partout à la volée sa frénésie, ses rythmes solides, ses timbres mordants et disparates.

Ne croyez pas que ce soient-là les seules conquêtes du jazz, fort enviabiles pourtant si l'on songe au nombre de sujets qu'il a placés sous sa domination. Comme les ambitieux de grand style, il ne s'en est pas tenu à gagner seulement les masses à sa cause. L'élite lui a paru un bien désirable. Il l'a recherchée chez les musiciens, les littérateurs, les artistes et s'est acquis dans ce monde d'enthousiastes admirateurs. N'a-t-on pas vu des compositeurs de talent dédaigner, en pleine gloire, leurs propres trouvailles et demander humblement au jazz des préceptes nouveaux et reconnaître sans discussion quelques-uns de ses plus sûrs mérites ?

Osez nier la valeur sociale d'un tel maître, plus puissant que nos fragiles ministres, capable, à lui seul, de réaliser une unité morale paradoxale, et susceptible d'intervenir victorieusement dans

l'antagonisme des classes ! Le jazz plus fort que la politique, quel miracle en notre pays ! Mais aussi quel magnifique sujet à méditation pour tous ceux qui n'ont ni les loisirs ni les moyens de s'isoler dans une belle tour d'ivoire !

Animateur parfait, M. Léon Vallas¹ avait donc été fort bien inspiré en soumettant au référendum de ses fidèles habitués à sa dernière séance de critique parlée, la question du jazz. Les sympathies furent acquises à des morceaux importés d'Amérique, qu'un phonographe perfectionné reproduisit, à défaut de jazz et de nègres. M. Vallas ne manqua pas de mettre le public en garde contre le jazz européen qui n'est qu'une caricature du jazz américain et cita l'opinion de M. Schwerké², le sympathique critique de la *Chicago Tribune*, déclarant que la Caroline du Sud doit être considérée comme le berceau du jazz.

D'après M. Schwerké, jazz serait une simple déformation du mot français *jase*, mais orthographié à l'anglaise. Jadis, les esclaves noirs français se plaisaient, au cours de leurs réunions, à reproduire les mille bruits de la nature sur de petits instruments qu'ils avaient eux-mêmes façonnés. Ils bavardaient, *jasaient*, tout en faisant de la musique. Le jazz serait donc d'ascendance française ?

M. Léon Vallas procède ensuite à une pénétrante analyse des éléments constitutifs du jazz. Il distingue le *rag-time*, c'est-à-dire le temps rompu, la syncope ; le *blue*³, élément harmonique admettant l'emploi d'accords non reconnus par les catalogues d'harmonie traditionnels ; les

¹ Ami et proche d'Émile Vuillermoz, Léon Vallas (1879-1956) est un autre grand observateur de la vie musicale de la première moitié du XX^e siècle. Il n'a pas de formation musicale mais a soutenu en 1908 une thèse d'université sur *La musique à Lyon au XVIII^e siècle*, puis, en 1919, une thèse de doctorat d'État intitulée *Un siècle de musique et de théâtre à Lyon (1688-1789)*. Il crée en 1903 la *Revue musicale de Lyon* qui deviendra la *Revue française de musique* en 1912, puis la *Nouvelle revue musicale* entre 1920 et 1929. Il co-fonde en 1902 une Schola Cantorum à Lyon et enseigne dans cette même ville à l'Université, au Conservatoire (1908-1912) et, plus tard, à la Sorbonne (1928-1930). Entre 1929 et 1935, il donne des centaines de conférences aux États-Unis et au Canada dans le réseau de l'Alliance française. Critique musical au *Progrès* de Lyon (1919-1954), il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur Debussy et de monographies sur Vincent d'Indy et César Franck.

² Irving Schwerké (1893-1975) est un critique musical, correspondant parisien pour de nombreuses revues étrangères (*The Chicago Tribune*, *The Musical Digest*, *The Musical Courier*, *Nuova Italia musicale*, *The Musical Times*). En 1927, il publie en France *Kings Jazz and David (Jazz et David, Rois)* avec une préface de Léon Vallas et cette mention en couverture : « Vingt-sept études sur la musique et des musiciens modernes : Les études sur le Jazz et des Compositeurs américains, en français et en anglais, les autres en anglais ». Cette compilation sera republiée en 1936, toujours en France, sous le titre *Views and Interviews*. Alexandre Tansman lui a dédié deux œuvres.

³ Il est courant à cette époque que les auteurs francophones utilisent le mot au singulier.

instruments, parmi lesquels le banjo, le saxophone, la trompette et le trombone avec leurs obligatoires sons bouchés, le violon ; la polyphonie, très libre ; l'improvisation.

Ce dernier caractère est contesté par M. Louis Fleury⁴, qui soutient que les pièces musicales jouées sont l'objet d'une minutieuse préparation et conseille aux musiciens de prendre modèle sur les parfaits exécutants qui composent certains jazz.

M. Gaiffé ne comprend pas les dédains que témoignent au nouveau venu certains musiciens et observe que la fantaisie et la liberté rythmique du jazz pourraient renouveler utilement certaines formules périmées.

On souleva, à propos de M. Walther Straram⁵, l'intéressant problème de la direction d'orchestre. Un interprète a-t-il le droit de se substituer au compositeur et ne risque-t-il pas, en usant d'une mimique exagérée, de fausser le sens d'une œuvre ? Question qui sera reprise en son temps, car elle en vaut la peine. Il serait à souhaiter, en pareil cas, que des professionnels de la baguette, vinssent exposer leur manière de comprendre la question.

M. René Laurent, virtuose du saxophone, avait préalablement montré, en expert qualifié, les mérites de l'instrument dans de charmantes et spirituelles pièces de M. Swan Hennessy⁶ qui tenait la partie de piano.

⁴ Depuis les années 1900, Louis Fleury (1878-1926) est l'un des flûtistes français les plus en vue. Membre de la Société moderne d'instruments à vent depuis 1902, il joue un rôle important dans la promotion du répertoire baroque pour son instrument, mais aussi dans la création d'œuvres contemporaines. Il est par exemple le créateur et le dédicataire de *Syrinx* de Claude Debussy (1862-1918).

⁵ Marie Émile Felix Walter Straham (1876-1933), dit Walther Straram, chef d'orchestre français. Il fonde en 1925 l'Orchestre des concerts Straram, destiné à la création d'œuvres de compositeurs contemporains (tels que Honegger, Messiaen, Ravel, etc.).

⁶ Swan Hennessy (1866-1929), pianiste et compositeur étatsunien d'origine irlandaise, établi à Paris à partir de 1903.

Bibliographie

Cœuroy, André (1942), *Histoire générale du jazz. Strette, hot, swing*, Paris, Denoël.